

Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions catégorie A de Corporation Exploration Iledor (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : Alain Larochelle, administrateur de la Société, ou à défaut de cette personne, Mario Bisson, administrateur de la Société, ou

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes mentionnées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui aura lieu au Sheraton Laval, 2440, Autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 1X5, Canada, le 31 janvier 2023, à 10h00 (heure de Montréal), et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s).

La direction recommande de voter EN FAVEUR des résolutions suivantes.
Veillez utiliser un crayon ou stylo noir.

1. Approbation de la Transaction

Adopter une résolution, dont le texte est inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société ci-jointe (la « Circulaire »), approuvant la transaction (ci-après décrite) incluant : (i) l'acquisition de la totalité des droits de souscription ainsi que de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation du capital social de Laboratoire LSL Inc; (ii) le placement privé; et (iii) le paiement d'une commission à la firme d'intermédiation ayant permis la Transaction, le tout tel que décrit en détail dans la Circulaire (la « Transaction »)

POUR	CONTRE	ABSTENTION
☐	☐	☐

2. Approbation de la consolidation

Sous réserve de la réalisation de la Transaction, ratifier la décision des administrateurs et approuver la consolidation (25 pour 1) des Actions ordinaires émises et en circulation

☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------

3. Approbation du changement de dénomination sociale

Sous réserve de la réalisation de la Transaction, approuver le changement des statuts de la Société en vue d'un changement de dénomination sociale de la Société

☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------

4. Nombre d'administrateurs

Établissement du nombre d'administrateurs à six (6) si la Transaction se clôture, à trois (3) si la Transaction ne se clôture pas et ratifier les gestes antérieurs des administrateurs

☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------

POUR	CONTRE
------	--------

5. Élection des administrateurs si la Transaction clôture

- Sylvain Aird
- Frank J. Dellafera
- Pierre B. Lafrenière
- Alain Larochelle
- Luc Mainville
- François Roberge

☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐

6. Élection des administrateurs si la Transaction ne clôture pas

- Mario Bisson
- Bertrand Brassard
- Alain Larochelle

POUR	CONTRE
------	--------

☐	☐
☐	☐
☐	☐

POUR	ABSTENTION
------	------------

☐	☐
--------------------------	--------------------------

7. Nomination et ratification des auditeurs

Ratification de la nomination de PricewaterhouseCoopers comme auditeurs pour les exercices précédents, nomination de cette dernière pour le prochain exercice si la Transaction ne se clôture pas, nomination de KPMG si la Transaction se clôture et autorisation des administrateurs de fixer la rémunération des auditeurs

POUR	CONTRE	ABSTENTION
------	--------	------------

8. Approbation du régime d'options d'achat d'actions

☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------

9. Approbation de l'octroi d'options d'achat d'actions

☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------

10. Approbation du transfert de l'inscription des Actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX

☐	☐	☐
--------------------------	--------------------------	--------------------------

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. **Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration confère le pouvoir à la personne désignée par la direction de voter EN FAVEUR d'une question ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumis correctement à l'Assemblée.**

Signature(s)

Date

Veillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Toutes les procurations doivent être reçues avant le 27 janvier 2023 à 10h00 (heure de Montréal).

Procuration – Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Corporation Exploration Iledor qui se tiendra le 31 janvier 2023 (l'« Assemblée »)

Notes

1. Cette procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, son sceau doit y être apposé.

2. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, administrateur ou fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.

3. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit ou non inscrit : dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'une Circulaire d'information et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non inscrit. Les porteurs non inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet de voter leurs titres. Les porteurs non inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.

4. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'Assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'Assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

Tous les porteurs sont invités à consulter la Circulaire d'information pour de plus amples détails en rapport avec l'exécution de cette procuration ou pour toute information relative à l'Assemblée.

Cette procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.



Comment Voter

INTERNET

- Allez à : www.tsxtrust.com/vote-proxy/fr
- Enregistrez votre vote en ligne
- Voir les documents de l'Assemblée

TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352** et suivez les instructions vocales

Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner cette procuration.

POSTE, TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :

Compagnie Trust TSX
C. P. 721
Agincourt (Ontario)
M1S 0A1

- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au (416) 368-2502 ou au numéro sans frais au Canada et aux États-Unis seulement au 1-866-781-3111 ou la numériser et la transmettre par courriel à votezprocuration@tmx.com.

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date de sa mise à la poste au nom de la Société.

Toutes les procurations doivent être reçues avant le 27 janvier 2023 à 10h00 (heure de Montréal).